

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



RAPPORT ANNUEL

2016-2017

Table des Matières

Message du président et du directeur général	1
Mission, mandat, vision et valeurs	2
Profil de l'organisme	4
Gouvernance du Centre	7
Board of Directors, 2016–17	8
Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau	12
Buts et orientations stratégiques	14
Résumé des objectifs de rendement pour les activités de 2016-2017	15
Premier but	16
Deuxième but	19
Troisième but	20
Gouvernance, reddition des comptes et activités	23
Regard sur l'avenir	24
Responsabilité de la direction en matière d'information financière	25
Rapport du vérificateur indépendant	26

Message du président et du directeur général

L'exercice 2016–2017 a été une autre année sous le signe du succès pour le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), qui a continué à remplir son mandat de coordonner et d'offrir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable ainsi qu'aux membres du public à travers l'Ontario.

Au cours de la dernière année, le Centre a administré et donné des cours obligatoires au nom du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le Ministère) et a offert une gamme de formations pratiques et spécialisées. Trente-six ateliers et cours pratiques ont été organisés pour répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable. Un programme d'assurance de la qualité a veillé à ce que des normes soient respectées dans toutes les initiatives de formation et a témoigné de l'engagement du Centre envers l'excellence dans la formation. À ce jour, le Centre a offert une formation de haute qualité à plus de 69 000 participants. Le Centre a aussi démarré un projet spécial pour faciliter la prestation de cours d'éducation permanente et de formation sur l'eau potable destinés à des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations et à des administrateurs des Premières Nations.

L'installation de démonstration technologique du Centre a servi de plateforme pour la formation pratique et des projets pilotes faisant appel à des technologies de distribution et de traitement de l'eau potable. Un total de 424 personnes ont participé à des visites techniques de l'installation de démonstration technologique. Six publications ont été produites pour diffuser des renseignements sur le traitement, le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine. Le Centre a aussi accordé une importance accrue à des projets pilotes et a commencé à promouvoir des services d'essais pilotes. Huit projets pilotes ont été entrepris dans le but d'améliorer la compréhension de technologies ou de paramètres de traitements alternatifs, de la performance des traitements et de la qualité de l'eau de source par les propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable.

Nous aimerions saisir cette occasion pour remercier ceux qui ont rendu possible les réalisations de cette année. Nous remercions le gouvernement de l'Ontario pour son soutien financier, le Ministère pour son assistance continuelle, le conseil d'administration pour la supervision des opérations du Centre, et le personnel du Centre pour son dévouement au cours d'une autre année remplie de succès.



John Stager,
président, conseil d'administration



Roman Martiuk,
directeur général

Mission, mandat, vision et valeurs

Mission

Le Centre a pour mission d'instruire et d'aider ses clients lorsque leurs réseaux d'eau sont exposés à des risques, afin de préserver la qualité de l'eau potable en Ontario.

Objets/Mandat

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement* définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes :

- Coordonner et offrir aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
- Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour que l'eau potable soit saine;
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour que l'eau potable soit saine;
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour que l'eau potable soit saine; et
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.
- Commanditer des recherches visant les activités liées à ses objets.
- Conseiller le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique (le Ministère) sur les priorités en matière de recherche et de développement dans le but d'assurer et de maintenir la salubrité de l'eau potable.
- Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objets, décrites dans des directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

Vision

Le Centre est un organisme connu pour son approche innovatrice et pratique en matière d'acquisition de connaissances et de capacités pour ceux qui sont responsables des réseaux d'eau, tout particulièrement dans le domaine des vulnérabilités de ces réseaux.

Valeurs

Au Centre, nous offrons un environnement positif, caractérisé par l'honnêteté, la confiance et la responsabilisation. Nous adoptons ces valeurs en :

- étant responsables
- favorisant la justice et l'équité
- faisant preuve de respect par le biais de communications sincères et transparentes
- fournissant un environnement dynamique qui encourage les idées, l'innovation et la collaboration
- étant un organisme de service attentif et à l'écoute de ses clients

Des participants font le module de réparation d'urgence de conduites principales lors du sixième événement annuel Maintenancefest qui s'est déroulé à Walkerton.



Profil de l'organisme

Le Centre, un service opérationnel du gouvernement de l'Ontario, a été créé en octobre 2004 suite aux recommandations du juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport d'enquête sur Walkerton. Un conseil d'administration comptant jusqu'à 12 membres administre le Centre. Le Centre est installé dans un établissement qui sert de plateforme pour la prestation de cours et de formation et la communication d'informations aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable à travers l'Ontario.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau potable en offrant une gamme complète de formations de haute qualité à travers l'Ontario. L'installation de démonstration technologique, avec ses technologies de pointe sur l'eau potable, facilite la formation pratique, l'enseignement et la communication de renseignements et de conseils sur le matériel de traitement et de distribution de l'eau, les technologies, les exigences opérationnelles et des questions environnementales liées à l'eau potable. Le Centre évalue aussi des besoins et des lacunes dans la recherche, commandite des recherches qui contribuent à son mandat et utilise les résultats des recherches pour améliorer la formation. Le Centre soutient les objectifs et les priorités du gouvernement de l'Ontario au sujet de l'eau potable, notamment l'objectif d'améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations en donnant de la formation aux exploitants des réseaux d'eau potable des Premières Nations.



Des étudiants du collège Algonquin d'arts appliqués et de technologie réalisent une activité de formation dans l'installation de démonstration technologique.



Des participants à un événement régional Maintenancefest, qui s'est déroulé à St. Catharines, font le module sur les retours d'eau et jonctions fautives.

Gouvernance du Centre

Sur la recommandation du ministre, le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président et les membres du conseil d'administration du Centre.

Sous la direction du président, le conseil d'administration est responsable de la supervision de la gestion des activités du Centre.

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*, ses propres règlements et un protocole d'entente conclu avec le ministre.

Obligation de rendre des comptes

Le Centre est déterminé à s'acquitter de son obligation de rendre des comptes et d'être transparent à l'égard des Ontariens et des Ontariennes. Le Centre doit se conformer aux politiques, directives et lignes directrices applicables du gouvernement de l'Ontario, notamment la Directive concernant les organismes et les nominations, la Directive sur l'approvisionnement et la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil, pour répondre aux attentes quant à son fonctionnement.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04, le Centre doit présenter un rapport annuel pour chaque exercice. Le présent rapport annuel 2016–2017 comprend les états financiers vérifiés du Centre et fait partie de sa structure de responsabilité. Le rapport est remis par le Centre au ministre, qui le dépose à l'assemblée législative de l'Ontario, et il est ensuite consultable par le public sur le site Web du Centre, à cwae.ca.

Il revient au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le Ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans, et le ministre peut demander une vérification en tout temps.

La Directive concernant les organismes et les nominations exige que le Centre prépare chaque année un plan d'activités portant sur une période minimale de trois ans. Il incombe au conseil d'administration d'en surveiller et diriger l'élaboration et l'application, notamment d'examiner les risques, les mesures de rendement et les résultats en collaboration avec le Ministère.

Outre les rapports annuels et les plans d'activités, il incombe au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses opérations.

Conseil d'administration, 2016–17

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les membres du conseil d'administration du Centre sur recommandation du ministre. Les membres sont nommés pour un mandat maximal de trois ans pouvant être renouvelé. Le conseil rend compte à l'assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre et est responsable de la surveillance générale des activités du Centre. Le conseil se réunit régulièrement. La rémunération totale annuelle des membres du conseil d'administration s'est élevée à 22 345,00 \$ en 2016–17.



Le conseil d'administration : Rangée arrière, de gauche à droite – Rui De Carvalho, Keith Maracle, Andrew Henry, Lou D'Alessandro et le directeur général Roman Martiuk. Rangée avant, de gauche à droite – Delbert (Deb) Shewfelt, Laura Smit, John Stager et Stephen Spitzig.

John Stager, président

Membre depuis : le 17 décembre 2013

Mandat actuel : du 17 décembre 2015 au 16 décembre 2018

M. Stager possède plus de 30 ans d'expérience dans la gestion environnementale et la transformation organisationnelle. De 2008 à 2012, il a été inspecteur en chef de l'eau potable pour la province de l'Ontario et aussi sous-ministre adjoint pour la Division de la gestion de la qualité de l'eau potable du ministère de l'Environnement de l'Ontario. Avant d'occuper ce poste, M. Stager a été le sous-ministre adjoint responsable de l'initiative de modernisation des activités d'enquête, d'inspection et d'application des lois du Ministère de 2004 jusqu'à 2008. Dans ce rôle, M. Stager a entrepris une série d'initiatives de modernisation visant la conformité à la réglementation dans treize ministères de l'Ontario.

En 2000, M. Stager a représenté le gouvernement de l'Ontario à Walkerton en offrant un soutien interministériel à des personnes, des familles et des entreprises suite à la flambée épidémique d'E. coli.

M. Stager détient un baccalauréat en sciences de l'Université Acadia et est diplômé de l'Ivey Executive Program de l'Université Western et de l'Executive Program on Strategic Management of Regulatory and Enforcement Agencies de l'Université Harvard. En 2008, M. Stager a été le récipiendaire du prix Améthyste du gouvernement de l'Ontario pour son leadership innovateur.

Cathie Brown

Conseillère principale, Association des municipalités de l'Ontario

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Vice-présidente : du 11 février 2015 au 10 février 2017

Mandat actuel : du 11 février 2015 au 10 février 2017

M^{me} Brown est conseillère principale à l'Association des municipalités de l'Ontario. Auparavant, elle était gestionnaire de projets de protection des eaux de source pour l'Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region. Antérieurement, elle a été directrice générale du Conseil rural de l'Ontario.

Lou Anthony D'Alessandro

Inspecteur de la santé publique, bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound, division de la santé environnementale

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 20 août 2015 au 19 août 2017

M. D'Alessandro est un inspecteur agréé de la santé publique ayant plus de 35 ans d'expérience dans ce domaine. Il travaille actuellement pour le bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound au sein de la division de la santé environnementale. M. D'Alessandro est titulaire de certificats d'analyste de la qualité de l'eau (classe 1), d'inspecteur de réseaux d'égouts autonomes (partie 8, réseaux septiques, Code du bâtiment de l'Ontario) et d'exploitant de petits réseaux d'eau. M. D'Alessandro a administré plusieurs programmes créés en vertu de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Rui De Carvalho, M. Ing., ing.

Vice-président principal, R.J. Burnside & Associates Limited

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Président : du 8 septembre 2009 au 7 septembre 2012

Mandat actuel : du 22 octobre 2016 au 21 octobre 2019

M. De Carvalho a plus de 39 ans d'expérience à titre d'ingénieur-conseil dans le secteur de l'approvisionnement en eau, tant au Canada qu'à l'étranger. En plus d'avoir exercé diverses fonctions dans des projets d'alimentation en eau municipale, il possède plus de 25 ans d'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre d'infrastructures et de réseaux d'alimentation en eau pour des collectivités des Premières Nations en Ontario, en Alberta et au Labrador. Plus récemment, M. De Carvalho a dirigé pour Burnside une série de projets majeurs liés à la reconstruction et à la gestion de l'infrastructure urbaine d'alimentation en eau en Afrique subsaharienne et il continue de contribuer au développement et à la mise en œuvre de projets domestiques et internationaux.

M. De Carvalho est ingénieur-conseil accrédité par l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario, ingénieur environnemental accrédité par l'American Academy of Environmental Engineers, et membre de l'International Water Association, de l'American Water Works Association, de l'Ontario Water Works Association et de la Société canadienne de génie civil.

Andrew Henry

Chef de division, approvisionnement en eau régional,
Lake Huron & Elgin Area Water Supply Systems

Membre depuis : le 6 mai 2015

Mandat actuel : du 6 mai 2015 au 5 mai 2017

M. Henry détient un baccalauréat spécialisé en ingénierie civile et environnementale et est un ingénieur professionnel inscrit. M. Henry a exercé diverses fonctions dans le secteur municipal, notamment pour la ville d’Etobicoke (qui fait maintenant partie de Toronto), le district de Chilliwack en Colombie-Britannique et la ville de London en Ontario.

M. Henry a participé à de nombreuses initiatives provinciales et fédérales, notamment l’élaboration d’un document de pratiques optimales avec la Fédération canadienne des municipalités et l’élaboration de la Norme de gestion de la qualité de l’eau potable, et il a aussi participé à des groupes de travail et à des comités consultatifs gouvernementaux principaux œuvrant dans les domaines des permis des réseaux municipaux d’eau potable, de la protection des eaux de source, des Grands Lacs, et de l’assurance des infrastructures critiques et de la gestion d’urgence des Premières Nations.

M. Henry est membre du comité de protection des sources de la région du lac Érié et de l’Operating Authority Accreditation Management Committee de la province, et il est aussi coprésident de l’Ontario Water/Wastewater Agency Response Network. M. Henry a également été vice-président du groupe de travail pour le développement de ressources de soutien visant la mise en œuvre de la Norme de gestion de la qualité de l’eau potable par les municipalités de l’Ontario, et d’un comité d’étude provincial pour l’élaboration d’un manuel d’optimisation des réseaux d’eau potable.

M. Henry fait aussi partie du conseil d’administration de l’Ontario Municipal Water Association et en a été le président durant le mandat de 2014 à 2017.

Keith Maracle, M. Ing., ing., PMP

Directeur général, FHR Inc.

Membre depuis : le 28 septembre 2016

Mandat actuel : du 28 septembre 2016 au 27 septembre 2019

M. Maracle est ingénieur et professionnel certifié en gestion de projet. Il possède un bagage d’expériences dans tous les aspects de la conception, de la mise en œuvre et de l’exploitation de réseaux d’eau potable et d’eaux usées.

M. Maracle possède aussi plus de 20 ans d’expérience au cours desquels il a travaillé étroitement avec des petites et des grandes collectivités des Premières Nations et des conseils tribaux, où il s’est occupé de questions liées à l’eau potable, aux eaux usées, au développement d’infrastructures et à la planification des immobilisations.

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis : le 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2015 au 9 avril 2017

M. Shewfelt a été conseiller municipal, préfet et maire de la ville de Goderich pendant plus de 28 ans, dont 22 en tant que maire. Il a aussi été conseiller du comté de Huron pendant quatre ans dans les années 1970, et de 2000 à 2014, et a été président du conseil du comté de Huron (2007). Avant de devenir maire de Goderich, M. Shewfelt a été agent immobilier et promoteur immobilier.

M. Shewfelt a été membre de plusieurs conseils et comités, notamment le comité des maires de la Lake Huron Southeast Shores Initiative, de la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative, de la Maitland Valley Conservation Authority (président) et du comité conjoint de gestion de l’Ausable Bayfield Maitland Valley Source Protection Region. Il a aussi été membre du comité consultatif de l’Ontario Drinking Water Standard of Care Committee et a été président de l’Ontario Municipal Water Association.

Pour son dévouement continu à la protection de l'environnement et aux services municipaux, il a reçu la médaille du Jubilé d'argent de la Reine Elizabeth II en 1977 et la médaille du Jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en 2012.

En 2015, M. Shewfelt a été nommé au conseil d'administration de ONE CARE INC., un fournisseur de soins de santé sans but lucratif offrant des services de soutien à domicile et dans la collectivité à des habitants des comtés de Huron et de Perth, notamment : repas livrés à domicile; transport EasyRide; programmes de relève et de jours de sortie pour adultes.

Laura Smit

Superviseure des eaux et des eaux usées, ville de Whitchurch-Stouffville

Membre depuis : le 18 février 2015

Mandat actuel : du 18 février 2017 au 17 février 2020

M^{me} Smit a consacré plus de 15 ans à l'exploitation et à l'entretien de réseaux d'eau et d'eaux usées. Née et élevée à Orillia (Ontario), M^{me} Smit a commencé à travailler avec le canton de Severn en 2001. Elle a occupé le poste de gestionnaire d'installation de traitement des eaux usées à Jasper, en Alberta, avant de retourner en Ontario en 2008, et elle travaille maintenant pour la ville de Whitchurch-Stouffville.

Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis : le 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 5 novembre 2016 au 4 novembre 2019

M. Spitzig est un comptable dans le cabinet de Collins Barrow à Walkerton. Il est au service du milieu des affaires et de l'agriculture de la région de Walkerton depuis plus de 31 ans. Il a reçu son titre de comptable professionnel agréé en 2014 et détient son titre de comptable en management accrédité de la Society of Management Accountants of Ontario depuis 1999. Il détient aussi un baccalauréat spécialisé en administration des affaires de l'Université Wilfrid Laurier.

Né et élevé dans la ville de Chepstow en Ontario, M. Spitzig entretient des liens étroits avec la région de Walkerton et apporte son soutien à la communauté en faisant du bénévolat dans divers organismes.

Susan Todd

Doyenne, Faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie, Collège Durham

Membre depuis : le 15 septembre 2010

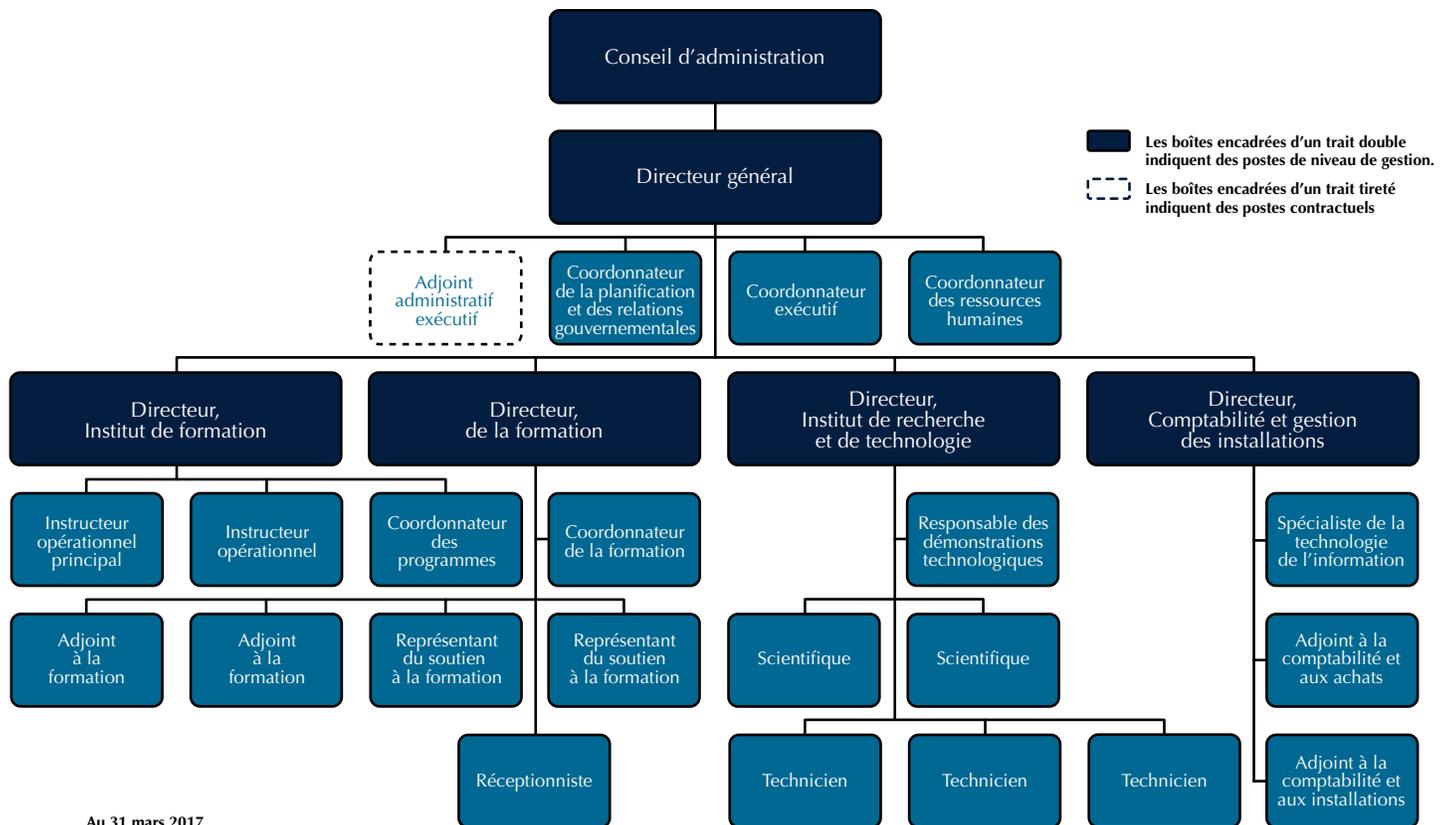
Mandat actuel : du 31 octobre 2014 au 30 octobre 2016

M^{me} Todd œuvre dans le secteur de l'enseignement postsecondaire depuis 24 ans et est actuellement doyenne de la Faculté des sciences et de la technologie de l'ingénierie du Collège Durham à Oshawa (Ontario). Elle collabore avec des membres du comité consultatif des programmes, des partenaires industriels, le corps professoral et des étudiants pour veiller à ce que les programmes de l'établissement soient modernes et novateurs.

Avant de devenir doyenne, M^{me} Todd a donné des cours de niveau postsecondaire en chimie, biologie et mathématiques, et elle a élaboré huit nouveaux programmes d'études au Collège Durham, notamment celui de technicien en qualité de l'eau.

M^{me} Todd a aussi occupé des postes dans le secteur privé et au gouvernement fédéral.

Organigramme du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau



Au 31 mars 2017



Des participants au cours sur l'utilisation de membranes dans le traitement de l'eau potable font un exercice dans le laboratoire du Centre.

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités du Centre définit son orientation future, qui est de faire le meilleur usage possible de ses ressources pour atteindre ses objectifs. Le présent rapport annuel fait état des progrès accomplis par le Centre pour réaliser ces objectifs :

1. Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.
2. Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.
3. Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.

Résumé des objectifs de rendement pour les activités de 2016-2017

Initiative	Description	Indicateurs de rendement	État	Commentaires
Enseignement et formation	Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.	Nombre de participants à la formation Le Centre avait fixé un objectif de 6 300 participants à la formation dans son plan d'activités 2016-2017.	Réalisé	Le Centre a formé 6 517 participants.
		Évaluation de la qualité de la formation Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,850. L'indice d'assurance de la qualité est une évaluation de la qualité de la formation.	Réalisé	L'indice d'assurance de la qualité pour 2016-2017 a été de 0,929. Le maximum est 1,0.
		Nombre de cours pratiques Offrir 27 cours pratiques.	Réalisé	Le Centre a offert 36 cours pratiques en 2016-2017.
Information et conseils	Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.	Visites techniques de l'installation de démonstration technologique Augmenter de cinq pour cent le nombre de personnes ayant visité l'installation de démonstration technologique. Trois cent quinze personnes l'ont visitée en 2015-2016.	Réalisé	Le Centre a organisé des visites techniques de l'installation de démonstration technologique auxquelles ont participé 424 personnes en 2016-2017, soit une augmentation d'environ 35 % par rapport à 2015-2016.
Recherche commanditée	Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.	Nombre de publications Produire 10 publications, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des publications extérieures. Les publications ont pour but de communiquer l'information aux exploitants et aux preneurs de décisions qui supervisent les réseaux d'eau potable en Ontario.	Non réalisé	Le Centre a publié six publications en 2016-2017 pour communiquer des informations sur le traitement, le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine. Bien que le Centre ait eu pour objectif de produire 10 publications, l'importance accrue accordée aux projets pilotes a changé l'objectif du Centre au cours de l'année. Grâce à des projets pilotes, le Centre communique des informations visant à améliorer la compréhension de la qualité de l'eau de source, de la performance du traitement et des technologies ou paramètres de traitement alternatifs par les organismes d'exploitation, les exploitants et les propriétaires de réseaux d'eau potable. Le Centre continuera de produire des publications et de communiquer des informations par le biais de divers canaux afin d'aider les exploitants et les preneurs de décisions à superviser les réseaux d'eau potable en Ontario.

Premier but

Répondre aux besoins des professionnels de l'eau potable en coordonnant et en offrant une gamme complète de cours de formation et un enseignement de haute qualité à travers la province.

Statistiques sur la formation

Le nombre total de participants formés en 2016–2017 a été de 6 517, soit plus que l'objectif de 6 300 participants. Ce nombre inclut des participants à des cours spécialisés, ainsi qu'aux trois cours obligatoires du Ministère administrés et donnés par le Centre :

- Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable
- Exploitation de petits réseaux d'eau potable
- Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable

Quatre nouveaux cours spécialisés ont été créés en 2016–2017. Depuis sa création, le Centre a formé 69 026 participants. Le tableau de la page 18 indique le nombre de participants à toutes les initiatives de formation du Centre.

Programme d'assurance de la qualité

Le Centre est résolument engagé sur la voie de l'excellence et de l'amélioration continue de sa formation. Le Centre utilise un indice d'assurance de la qualité pour mesurer la satisfaction des participants à la formation et l'efficacité de la formation. Les mesures suivantes contribuent à l'établissement de l'indice d'assurance de la qualité :

- Évaluations des participants consistant en une cote pour l'instructeur, le contenu du cours et le cours dans son ensemble.
- Évaluations des participants après la formation comprenant des questions semblables à celles des formulaires d'évaluation initiale des participants.
- Évaluations des cours par le personnel du Centre au moyen de listes d'évaluation normalisées pour obtenir plus d'informations sur le contenu des cours et les instructeurs.

L'indice d'assurance de la qualité pour 2016-2017 a été de 0,929 sur un maximum possible de 1,0. L'indice d'assurance de la qualité indique que, pour l'ensemble des cours, 92,9 pour 100 des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent.

Le Centre a formé plus de 6 500 participants en 2016-2017



Des participants font des exercices pratiques dans le cadre du cours sur la gestion des algues dans les réseaux d'eau potable.

Divers autres facteurs ont aussi joué un rôle dans le programme d'assurance de la qualité du Centre :

- Le Comité consultatif sur la formation, composé d'employés du Centre et d'une large gamme de spécialistes du secteur de l'eau qui y participent bénévolement, impulse l'amélioration continue du programme en examinant le plan de formation annuel du Centre et en donnant des recommandations sur la façon dont le Centre peut le mieux possible répondre aux besoins en formation du secteur de l'eau potable de l'Ontario.
- Les processus d'élaboration des cours récemment révisés impliquent de plus grands apports de la part d'une vaste gamme d'intervenants.
- Les instructeurs du Centre sont tenus de passer un cours de formation d'une durée de deux jours qui inclut une évaluation pratique de leur habileté à donner la formation.

Formation pratique

En 2016-2017, le Centre a dépassé son objectif de 27 cours pratiques et en a offert 36. La formation pratique est populaire parmi les participants en raison de sa nature interactive. Deux cours pratiques prisés sont Formation pratique pour les propriétaires et exploitants des petits réseaux d'eau potable et Notions de base pour les petits réseaux d'eau potable. Ces cours ont été conçus pour les petits réseaux réglementés en vertu du Règlement de l'Ontario 170/03, pris en application de la *Loi de 2002 sur la salubrité de l'eau potable*, ou du Règlement de l'Ontario 319/08 pris en application de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*.

Le Centre a aussi organisé deux ateliers pratiques sur les petits réseaux à Sault Ste. Marie et à Peterborough pour 15 et 39 participants, respectivement. Une autre initiative de formation pratique populaire est le Maintenancefest, dans le cadre de laquelle est proposée une gamme variée de modules de formation animés par des experts du secteur de l'eau potable. Les événements régionaux de Maintenancefest à St. Catharines et Thunder Bay ont permis de former 53 et 35 participants, respectivement, et le sixième Maintenancefest annuel a formé 80 participants à Walkerton.

Formation pour les exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations

Le Centre a aussi démarré un projet spécial pour faciliter la prestation de cours d'éducation permanente et de formation sur l'eau potable destinés à des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations et à des administrateurs des Premières Nations.

Tableau 1 : Statistiques sur la formation*

Cours	Nombre de personnes formées 2014-2015	Nombre de personnes formées 2015-2016	Nombre de personnes formées 2016-2017	Total sur trois ans
Cours de base à l'intention des apprentis-exploitants de réseaux d'eau potable	330	286	316	932
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (en classe)	698	— **	**	698
Traitement et distribution d'une eau potable salubre (par correspondance)	176	— **	**	176
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (en classe)	868	1 932	1 040 ***	3 840
Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable (par correspondance)	140	305	244	689
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)	907	946	884	2 737
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)	527	654	710	1 891
Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)	39	—	28	67
SOUS-TOTAL : COURS OBLIGATOIRES	3 685	4 123	3 222	11 030
Cours spécialisés	2 386	1 918	3 053	7 357
Normes de diligence – <i>Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	679	478	105	1 262
Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)	159	97	137	393
Cours du Northern Centre for Advanced Technology (cours en ligne sur la santé et la sécurité)	312	87 ****	—****	399
SOUS-TOTAL : COURS FACULTATIFS	3 536	2 580	3 295	9 411
TOTAL	7 221	6 703	6 517	20 441

* Depuis sa création en 2004, le Centre a formé 69 026 participants.

** Ce tableau illustre le remplacement du cours obligatoire de renouvellement du certificat, Traitement et distribution d'une eau potable salubre, par le cours Diligence dans l'exploitation des réseaux d'eau potable, que le Centre offre depuis le 1^{er} janvier 2015. Les exploitants doivent suivre les cours obligatoires pour obtenir ou conserver leur certification.

*** Les cycles de renouvellement du certificat obligatoire sont prévisibles. Les résultats pour 2016-2017, bien qu'inférieurs à ceux pour 2015-2016, ont correspondu aux attentes.

**** La prestation du programme s'est terminée le 30 juin 2015.

Deuxième but

Fournir des renseignements et des conseils sur l'eau potable par l'intermédiaire de l'installation de démonstration technologique et utiliser l'installation comme plateforme pour la formation pratique.

Visites de l'installation de démonstration technologique

L'installation de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. En 2016-2017, le Centre a organisé des visites de l'installation de démonstration technologique auxquelles 898 personnes ont participé. Quatre cent vingt-quatre de ces personnes, incluant des participants aux cours et des étudiants du postsecondaire, ont fait des visites techniques au cours desquelles on leur a communiqué des renseignements sur le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine. Il s'agit d'une augmentation

d'environ 35 % par rapport à 2015-2016, représentant un dépassement de l'objectif de 5 %. Le reste des visites ont été non techniques et ont servi à donner au public des renseignements généraux sur l'eau potable et le Centre.

Le Centre a apporté son soutien à des étudiants du postsecondaire de l'Ontario en donnant une formation pratique spéciale dans l'installation de démonstration technologique à 132 étudiants en 2016-2017. Quarante-treize de ces étudiants étaient inscrits dans des collèges qui offrent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants dans le cadre de leur programme d'études.



Des participants au cours de formation pratique pour les propriétaires et exploitants de petits réseaux d'eau potable se servent de matériel pendant une activité pratique du cours.

Troisième but

Commanditer des recherches qui contribuent directement aux objets du Centre.

Publications

En 2016–2017, le Comité consultatif sur la recherche, composé d'employés du Centre et de personnes qui y participent bénévolement pour apporter leur expertise dans le secteur de la recherche sur l'eau, a identifié, évalué et classé par priorité les lacunes dans la recherche sur l'eau potable. Le Centre a produit les six publications de recherche suivantes, qui incluent des fiches techniques et des présentations extérieures, afin de communiquer des informations sur le traitement, le matériel et les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine.

- Une revue de la littérature sur la gestion des radionucléides dans l'eau potable. Cette revue de littérature a été terminée en mars 2017.
- Facteurs qui limitent le biofilm dans la distribution. Cette fiche technique a été produite pour fournir des renseignements aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable de l'Ontario.
- Effet des filtres des petits réseaux sur l'élimination de la microcystine-LR et des cellules de cyanobactérie. Ce rapport de recherche a été présenté à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Windsor, en Ontario, en mai 2016.
- Étude d'installation pilote : Comparaison de filtres de petits réseaux pour l'élimination des microcystines et des cyanobactéries. Cette publication a été présentée au groupe de travail sur la santé publique de Pelee Island en mai 2016.

- Réduction de l'aluminium résiduel dans l'eau traitée du point de vue des petits réseaux d'eau potable. Ce rapport de recherche a été présenté à la conférence et salon sur l'eau de l'Ontario à Windsor, en Ontario, en mai 2016.
- Petits réseaux d'eau potable et toxines des algues bleu-vert. Cette fiche technique a été produite en août 2016.

Bien que le Centre ait eu pour objectif de produire 10 publications, une importance accrue a été accordée aux projets pilotes au cours de l'année. En 2016–2017, le Centre a commencé à promouvoir des services d'essais pilotes, et des ressources réservées aux publications ont été attribuées à des projets pilotes. De ce fait, le Centre est passé de deux projets pilotes terminés en 2015-2016 à huit projets pilotes entrepris en 2016-2017. Les projets pilotes sont avantageux car ils permettent au Centre de fournir des informations visant à améliorer la compréhension de la qualité de l'eau de source, de la performance du traitement et des technologies ou paramètres de traitement alternatif par les propriétaires, les exploitants et les organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable. Ils offrent aussi plus de possibilités d'apprentissage personnalisé que les publications.

Un total de 424 personnes ont participé à des visites techniques de l'installation de démonstration technologique



Participants au module sur l'inspection et l'entretien des bornes d'incendie lors du 6^e Maintenancefest annuel qui a eu lieu au Centre.

Les projets pilotes suivants ont été entrepris en 2016–2017 :

- Réduction des matières organiques : Les matières organiques constituent un problème important dans le Nord de l'Ontario, identifié lors de séances de consultation des clients qui se sont déroulées au Centre en 2015–2016. Le Centre a reçu quatre demandes de projets pilotes en rapport avec la réduction des matières organiques.
- Réduction du fer et du manganèse : Le Centre a reçu deux demandes de projets pilotes en rapport avec le fer et le manganèse. Le fer et le manganèse peuvent être à l'origine de plaintes de consommateurs.
- Réduction de l'arsenic : Une norme révisée sur l'arsenic dans l'eau potable entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Ce changement prochain a suscité une demande de projet pilote.
- Réduction des radionucléides : Une demande d'une collectivité du Nord de l'Ontario concernant la réduction des radionucléides a été reçue. Le Centre a apporté son soutien à la collectivité en lui fournissant une revue de littérature sur la gestion des radionucléides dans l'eau potable.

À l'avenir, le Centre continuera de prendre des mesures pour communiquer des informations à travers divers canaux, notamment des publications, des fiches techniques, des présentations extérieures et des rapports de projet pilote, dans le but d'améliorer le transfert des connaissances et d'aider les exploitants et les preneurs de décisions qui supervisent des réseaux d'eau potable.

En 2016–2017, le Centre a œuvré pour élargir ses services de soutien en créant une ligne d'assistance téléphonique. Grâce à cette ligne d'assistance, des employés compétents répondent aux appels téléphoniques de clients et du public concernant des questions techniques, et fournissent des informations en temps voulu. Le Centre a aussi commencé à créer un centre d'échange d'information, qui, une fois terminé, constituera une bibliothèque de référence en ligne contenant des renseignements autorisés par le Centre et destinée aux exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable à travers l'Ontario, y compris aux collectivités des Premières Nations.

Recherche commanditée

Les projets de recherche suivants, qui avaient reçu des subventions du Centre au cours des années précédentes, se sont poursuivis en 2016-2017 :

- Chaire de recherches industrielles en traitement de l'eau à l'Université de Waterloo par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie. Le Centre apporte son soutien à un domaine de recherche lié à l'élaboration de stratégies de lutte contre les cyanotoxines.
- Réseau de recherche RES'EAU WaterNET. Le réseau de recherche RES'EAU WaterNET est un réseau canadien multidisciplinaire de recherche stratégique se consacrant à l'élaboration de solutions innovatrices et abordables pour des réseaux d'eau petits, ruraux et des Premières Nations. Les sujets de recherche des projets sont les processus de traitement intégrés et novateurs, la modélisation et l'évaluation de la santé de l'eau, et la gouvernance, la gestion des risques et la conformité.

Le Centre a offert 36 cours pratiques

Gouvernance, reddition des comptes et activités

Le Centre œuvre pour réaliser sa mission en conformité avec :

- Les lois et règlements applicables, notamment le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la *Loi sur les sociétés de développement*.
- Le protocole d'entente conclu entre le ministre et le Centre.
- Les directives applicables du Conseil de gestion du gouvernement.
- Les règlements administratifs et les politiques du Centre.
- D'autres dispositions d'un cadre efficace de gouvernance et de reddition des comptes.

Le Centre est au fait des paramètres de sa structure de gouvernance, qui sont essentiels à son exploitation. La reddition des comptes aux groupes d'intéressés et à la population de l'Ontario est tout aussi importante. En 2016-2017, le Centre a élaboré un nouveau plan d'activités de trois ans et a préparé son rapport annuel avec exactitude et en temps opportun, conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations.

Normes d'accessibilité

Le Centre continue de répondre aux exigences du Règlement de l'Ontario 429/07 sur les normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, pris en application de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. Le plan d'accessibilité pluriannuel du Centre, les rapports de conformité et la politique sur l'accessibilité du service à la clientèle peuvent être consultés par le public sur le site Web du Centre.

Plan de continuité des activités

Le Comité de planification de la continuité des activités du Centre s'occupe activement de recenser et de gérer les risques, et de s'assurer qu'un plan de continuité des activités est préparé et présenté au Ministère à une échéance prévue.

Loi sur les services en français

Le Centre fait état à l'Office des affaires francophones des ententes conclues avec des tiers qui fournissent des services au public en son nom.



Des participants réalisent une activité lors de l'atelier sur la Norme de gestion de la qualité de l'eau potable qui s'est déroulé à Innisfil.

Regard sur l'avenir

Le Centre est résolu à répondre aux besoins en formation des propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable de l'Ontario. Le Centre continuera à faire un usage optimal de ses ressources pour remplir sa mission. Les initiatives en cours et futures comprennent :

- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable aux propriétaires, exploitants et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- Offrir un enseignement et une formation sur l'eau potable à des exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations, afin de contribuer au travail collaboratif du Ministère avec les Premières Nations et le gouvernement fédéral en aidant à améliorer l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario.
- Respecter des normes sur la qualité de la formation grâce à un programme d'assurance de la qualité et maintenir un indice d'assurance de la qualité supérieur à 0,850.
- Offrir plus de cours pratiques.
- Étudier des nouvelles modalités de formation, notamment l'apprentissage électronique, pour satisfaire les clients.
- Augmenter le nombre de personnes visitant l'installation de démonstration technologique du Centre.
- Diffuser des informations en produisant des publications, notamment des fiches techniques, des publications à comité de lecture et des présentations extérieures.
- Entreprendre des projets pilotes pour combler des lacunes dans l'information.
- Offrir des formations pratiques spéciales à des étudiants du niveau postsecondaire inscrits dans des collèges qui donnent le cours de base à l'intention des apprentis-exploitants obligatoire du Ministère.
- Commanditer des recherches qui contribuent directement au mandat du Centre.

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

La haute direction et le conseil d'administration sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers et les informations présentées dans le rapport annuel. Il lui appartient aussi de veiller à ce qu'une vérification externe des comptes et des opérations financières soit effectuée chaque année. Cette vérification annuelle est ensuite soumise à l'examen du vérificateur général de l'Ontario.

Responsabilités du Comité des finances et de la vérification

Le Comité des finances et de la vérification du conseil d'administration reçoit et examine les états financiers trimestriels du Centre. Ces états des revenus totaux et sectoriels indiquent les écarts des revenus et des dépenses, qui sont passés en revue par l'équipe de direction du Centre.

Le Comité des finances et de la vérification participe également au processus de vérification :

- En se réunissant avec l'équipe de direction du Centre et le vérificateur externe pour passer en revue les questions méritant d'être prises en compte lors de la prochaine vérification.
- En examinant avec la direction l'évaluation des contrôles internes faite par le vérificateur externe.
- En examinant le rapport complet rédigé par le vérificateur externe.
- En examinant les solutions apportées par la direction à toute faiblesse mise en évidence et le suivi ultérieur de ces questions.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers 2016-2017 du Centre. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés de manière objective et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Analyse financière

Revenus

Le Centre continue de recouvrer ses coûts à même les droits d'inscription à la formation. En 2016-2017, le Centre a généré des revenus se montant à 1,87 million de dollars avec les droits d'inscription aux cours, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport aux droits de 2015-2016, qui s'étaient chiffrés à 1,78 millions de dollars. Le Centre a aussi reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario s'élevant à 3 millions de dollars en 2016-2017.

Dépenses

Les contrôles internes du Centre permettent de continuer de surveiller efficacement toutes les dépenses. Cela se reflète dans l'augmentation des dépenses totales de un pour cent, qui sont passées de 4,34 millions de dollars en 2015-2016 à 4,39 millions de dollars en 2016-2017.

Bilan

Le Centre continue d'être dans une position financière solide avec des investissements de CPG et une encaisse de 8,2 millions de dollars. Le bilan de l'actif net de 8 millions de dollars au 31 mars 2017 permettra au Centre de continuer de largement contribuer à l'enseignement, à la formation et à la conduite d'essais pilotes dans le secteur de l'eau potable à travers l'Ontario.

Rapport du vérificateur indépendant

Au conseil du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un sommaire des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction en ce qui concerne les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers, conformément aux normes comptables du secteur public canadien ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, celles-ci pouvant résulter de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent aucune anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures visant à recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques de la présence dans les états financiers d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité s'appliquant à la préparation et à la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer un avis sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation de l'adéquation des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre avis.

Avis

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

BDO CANADA LLP
Comptables professionnels agréés,
experts-comptables autorisés
Walkerton (Ontario)
Le 27 juin 2017

État de la situation financière

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars	2017	2016
Actif		
À court terme	\$	\$
Trésorerie	4 509 051	7 101 178
Portion actuelle des investissements (note 2)	3 670 009	1 537 330
Créances	1 207 408	157 625
Charges payées d'avance	77 563	72 737
	9 464 031	8 868 870
Immobilisations (Note 3)	987 621	1 050 635
	10 451 652	9 919 505
Passif et actif net		
À court terme	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	234 278	286 316
Produits reportés (Note 4)	2 153 428	2 218 293
	2 387 706	2 504 609
Engagements (Note 5)		
Actif net	8 063 946	7 414 896
	10 451 652	9 919 505

Au nom du conseil :

 Administrateur  Administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017 Total	2016 Total
	\$	\$
Solde d'ouverture	7 414 896	6 938 036
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	649 050	476 860
Solde de fermeture	8 063 946	7 414 896

État des résultats d'exploitation

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017	2016
	\$	\$
Revenus (page 30)	4 953 682	4 784 750
Charges (page 30)	4 389 447	4 344 905
Excédent des produits sur les charges avant les intérêts et d'autres sources de revenus	564 235	439 845
Intérêts et autres sources de revenus	84 815	63 409
Perte de cession d'immobilisations	—	(26 394)
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	649 050	476 860

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des revenus et charges d'exploitation

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017	2016
Revenus	\$	\$
Païement de transfert de la province de l'Ontario (note 6)	3 000 000	3 000 000
Païement de transfert de la province de l'Ontario – Premières Nations	79 378	—
Inscriptions aux cours de formation	1 874 304	1 784 750
	4 953 682	4 784 750
Charges	\$	\$
Publicité et promotion	51 553	55 061
Amortissement	225 611	237 275
Frais d'audit et juridiques	11 077	10 279
Créances irrécouvrables	1 380	—
Frais bancaires	4 853	4 827
Conférences	16 427	16 417
Services d'experts-conseils	8 710	31 994
Jetons de présence	22 345	16 435
Avantages sociaux	456 565	422 562
Assurances	27 945	29 283
Petites dépenses en immobilisations	—	900
Frais de bureau	142 317	124 095
Perfectionnement professionnel	16 114	15 315
Entretien des biens immobiliers	1 566	—
Recrutement	5 224	657
Location	548 100	530 592
Réparations et entretien	26 104	29 724
Projets de recherche	57 775	96 052
Salaires	1 804 067	1 866 494
Commandites	29 300	9 800
Abonnements et droits d'adhésion	20 421	20 277
Téléphone	8 867	13 867
Formation	815 744	690 311
Déplacement	49 853	37 829
Véhicules	11 172	19 002
Site Web et communications	26 357	65 857
	4 389 447	4 344 905

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2017	2016
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Exploitation	\$	\$
Excédent des produits sur les charges	649 050	476 860
Éléments sans effet sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	225 611	237 275
Perte de cession d'immobilisations	—	26 394
	874 661	740 529
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 7)	(1 171 512)	1 862 881
	(296 851)	2 603 410
Investissement		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	(3 674 877)	(1 544 690)
Remboursement d'investissements	1 542 198	3 069 997
	(2 132 679)	1 525 307
Biens capitaux		
Acquisition d'immobilisations	(162 597)	(152 301)
Augmentation nette (diminution) de l'encaisse durant l'exercice	(2 592 127)	3 976 416
Encaisse en début d'exercice	7 101 178	3 124 762
Encaisse en fin d'exercice	4 509 051	7 101 178

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2017

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et but de l'organisme

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la *Loi sur les sociétés de développement*.

Conformément à cette Loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi année :

Matériel informatique	amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	amortissement dégressif de 20 %
Matériel technique	amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	amortissement dégressif de 20 %

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
31 mars 2017

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Comptabilisation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût amorti

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés au programme.

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2017

2. Investissements

	2017	2016
	\$	\$
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse	—	1 537 330
CPG de la Banque de Nouvelle-Écosse, 1,40 %, payable en juin 2017	909 528	—
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,40 %, payable en mai 2017	1 242 531	—
CPG de BMO Mortgage Corporation, 1,40 %, payable en mai 2017	1 012 657	—
CPG de RBC Mortgage Corporation, 1,40 %, payable en juin 2017	505 293	—
	3 670 009	1 537 330
Moins les montants payables d'ici un an qui sont inclus dans l'actif à court terme	3 670 009	1 537 330

3. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Coût \$	Amortissement cumulé \$
Matériel informatique	163 139	137 716	153 429	127 586
Logiciels	99 345	59 255	46 870	45 402
Programmes de cours	768 249	511 084	698 569	471 850
Améliorations locatives	52 987	40 301	52 987	37 129
Mobilier et matériel de bureau	351 981	292 429	351 981	277 541
Enseignes	51 041	42 467	51 041	40 324
Matériel technique	2 855 056	2 310 034	2 845 416	2 174 984
Véhicules	75 690	36 581	54 598	29 440
	4 417 488	3 429 867	4 254 891	3 204 256
Valeur comptable nette		987 621		1 050 635

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
31 mars 2017

4. Produits reportés

	2017	2016
	\$	\$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario – Premières Nations	1 770 622	1 850 000
Inscriptions aux cours de formation	382 806	368 293
	2 153 428	2 218 293

Le paiement de transfert de la province de l'Ontario provient du ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique. Ce paiement doit être comptabilisé séparément et utilisé pour la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

5. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu un contrat de location-exploitation d'équipement. Ce contrat se terminera en octobre 2018 et les versements mensuels sont de 111 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société immobilière de l'Ontario. Ce contrat se terminera en septembre 2017 et les versements mensuels sont de 51 771 \$.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des deux prochaines années sont :

2018	311 950 \$
2019	774 \$

6. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, le Centre a reçu 3 000 000 \$ (2016 - 3 000 000 \$) de paiements de transfert de la province de l'Ontario.

7. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2017	2016
	\$	\$
Créances	(1 049 783)	26 918
Charges payées d'avance	(4 826)	(16 075)
Comptes fournisseurs et charges à payer	(52 038)	(63 297)
Produits reportés	(64 865)	1 915 335
	(1 171 512)	1 862 881

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2017

8. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 145 247 \$ (2016 - 136 512 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. En date du 31 décembre 2015, le Régime de retraite des fonctionnaires avait un déficit à la fin de l'exercice de 434,0 millions de dollars (2014 — 331,6 millions de dollars) selon ses états financiers vérifiés.

9. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2017.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2016 - 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Ces facteurs sont notamment trois types de risques : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêts.

En date du 31 mars 2017, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 30 721 \$ (2016 — 11 952 \$).

Notes afférentes aux états financiers

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

31 mars 2017

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne sera pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau
20 Ontario Road, C.P. 160
Walkerton, ON N0G 2V0
cwaec.ca

